



Médiathèque municipale

En route vers l'avenir



Édito 3

Ça a eu lieu 4

Vie scolaire 8

Grands projets 9

Focus 13

Environnement 14

Travaux 16

Vie de la commune 18

Tribunes 22

Agenda 24



Les élus à votre écoute

Dominique Bellanger, 1er adjoint, reçoit les Bassinots les lundis de 9h à 12h et les mardis de 14h à 17h pour répondre à leurs questions concernant la gestion des travaux, le patrimoine communal et les espaces publics extérieurs. Si le sujet concerne d'autres thématiques, il se chargera de transmettre l'information à l' élu compétent pour pouvoir faire un retour complet au demandeur.

→ **Sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie - 04 79 70 47 17**

Mairie de Bassens
297 Route de la Ferme
73000 BASSENS
Tél. : 04 79 70 47 17
Fax : 04 79 85 45 96
mairie@bassens-savoie.fr
www.bassens-savoie.fr
www.fermedebressieux.com

Directrice de la publication
Catherine Anxionnaz

Rédaction
Service communication
Équipe municipale

Conception & réalisation
Service communication

©Photographies
Mairie de Bassens, Philippe Hamelin,
Marina Vandamme, Michel Guillet,
CIS promotion, Grand Chambéry

Imprimé par nos soins en 200 exemplaires

La fête des assos

Rendez-vous le samedi 6 septembre 9h30 > 13h30 !

Retrouvez les associations de la commune et découvrez les nombreuses activités proposées à Bassens !

→ **à l'école de la Plaine**



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis six mois, j'ai l'honneur de représenter notre commune en tant que maire, prenant la relève suite à la démission de mon prédécesseur. Ce début de mandat s'inscrit dans un contexte délicat, marqué par la période préélectorale qui peut parfois tendre les relations.

Cela s'est notamment traduit lors du vote sur l'avant-projet définitif du pôle scolaire qui a été repoussé grâce aux voix de plusieurs élus qui faisaient jusqu'à présent partie de la liste majoritaire. Sous couvert d'un vote à bulletin secret, ils ont rejeté un projet pour lequel ils avaient été élus. Ils porteront avec les élus de la minorité la responsabilité des conséquences de ce vote sur lesquelles je reviendrai en détail dans un courrier que j'adresserai à l'ensemble des habitants de Bassens.

Cependant, je tiens à vous assurer de notre engagement intact avec ceux qui veulent nous accompagner pour construire un avenir dynamique, équilibré et respectueux de notre cadre de vie.

Nous avançons actuellement sur un projet majeur d'urbanisation d'un périmètre de 45 hectares, qui constitue une étape essentielle pour redéfinir le visage de notre commune. Ce projet permettra de créer un cœur de ville vivant, avec de nouveaux logements, des commerces, des équipements publics modernes, et notamment un pôle culturel ambitieux, reflet de notre volonté de faire de notre commune un lieu agréable, propice aux divertissements et à l'épanouissement.

Je souhaite aussi vous rassurer sur notre engagement à préserver l'âme de notre commune. Nous tenons à maintenir notre cité comme, un espace de respiration où la nature et la qualité de vie sont prioritaires. L'aménagement de ce nouveau secteur sera pensé dans le respect de l'environnement et dans une démarche durable, afin que chaque génération puisse profiter de ces espaces.

Concernant la circulation, nous sommes conscients que l'intensification des flux aux heures de pointe peut poser des défis. C'est pourquoi nous collaborons avec un cabinet spécialisé pour étudier et mettre en œuvre des solutions efficaces, afin d'améliorer la fluidité du trafic et la sécurité de tous.

Enfin, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous un bel été, en espérant qu'il vous apportera repos, joie et convivialité. Profitons de cette période pour envisager l'avenir avec confiance et enthousiasme.

Ensemble, poursuivons notre engagement pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, aujourd'hui et demain.

*Cordialement,
Catherine ANXIONNAZ, Maire de Bassens*

Restez informés !

Inscrivez-vous aux newsletters de la mairie et de la Ferme de Bressieux
bassens-savoie.fr – fermedebressieux.com



Les temps forts de la saison culturelle



• Du 7 février au 9 mars : l'exposition « **Cyril Constantin Artiste singulier** » sur le peintre, sculpteur, inventeur prolifique et expérimentateur de techniques innovantes a **séduit le public au point d'être prolongée d'une semaine.**

• Du 5 au 18 avril : troisième réussite d'affilée pour « **l'escalpe polaire à Bassens** ». En plus de présenter l'exposition



« **Groenland : le peuple du kayak et du froid** » et la projection/conférence « **Torssukatak** », elle a accueilli **372 élèves de la primaire au lycée** dans le cadre de l'école des pôles.

Mais aussi : les créations libres et poétiques de Mathilde Cambet « **Elle cousait, il peignait, ils collectionnaient** », l'exposition de peinture « **Voyages vers l'abstraction** », les projections « **Enk'Aï : la voix Maasaï** » – H. Lagente, les ateliers chorégraphiques participatifs « **Si on dansait ?** » Cie Ecoute s'il danse, ainsi que **les nombreuses animations proposées par la Médiathèque.**



• Du 15 au 23 mars : les **17èmes rencontres photographiques ART'gentik 73** ont réuni les membres du collectif ART'gentik73 et plusieurs photographes autour de l'invité d'honneur Ron Talis et son exposition « **Palladiotypes et autres merveilles** ».



• Grand succès pour les « **soirées du mardi** » proposées par l'association Culture à la Ferme de Bressieux. Au programme du semestre : **Louis Mandrin, contrebandier ou agent secret, la princesse Aga Khan et le métier de pastier.**



Madame Nantois, doyenne de Bassens

Le 10 mars, **Francia Nantois, née Barandier, fêtait son centième anniversaire.** La doyenne des Bassinots a célébré son siècle, entourée de ses deux filles, de ses trois petits-enfants, de ses cinq arrière-petits-enfants et de Martine Etellin, adjointe au Maire, qui a offert une belle composition florale au nom du Maire et de l'équipe municipale.



Les aînés fêtent le printemps

► Samedi 15 mars

Le traditionnel repas des aînés a réuni près de 120 convives dans une ambiance musicale. L'association Fol 'récéré et les Cousettes des après-midis du CCAS avaient préparé un décor tout en couleur, à l'image du printemps. Les élus et les membres du CCAS ont assuré le service du repas. Ce temps d'échange, très apprécié d'année en année, a permis une nouvelle fois à chacun de partager un agréable moment. **Rendez-vous le 7 février 2026 !**

Commémorations

► Les 19 mars et 8 mai

Les deux cérémonies se sont tenues Place du Souvenir :

- La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc le 19 mars, en présence des élus et du président des anciens combattants.



- La cérémonie du 8 mai, en présence de Madame le Maire et des élus, du président des Anciens Combattants de Bassens, d'un porte-drapeau et d'un détachement du 13ème BCA de la Gendarmerie mobile. Elle fut marquée par la lecture émouvante d'un élève sur le 80ème anniversaire de l'armistice et close par *Le Chant des partisans* et *la Marseillaise* entonnés par l'ensemble musical d'Onde & Notes.





Carnaval des écoles : encore un franc succès

► Samedi 22 mars

De nombreuses personnes, participants et spectateurs, ont pu profiter du carnaval impulsé par les amicales des parents d'élèves des écoles de la Plaine et du Chef-lieu. Le beau défilé, magnifié par les rayons de soleil, s'est terminé à l'Espace Colombe avec l'embrasement des deux créations à l'effigie de Monsieur Carnaval. **Merci à tous ceux qui ont permis de faire de cet événement un plaisir partagé par tous.**



Salon de l'emploi

► Mardi 15 avril

La commune de Bassens a participé au salon de l'emploi public territorial organisé par le Cdg73 (Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie). Consacré aux métiers de la fonction publique territoriale, cet événement a permis de mettre en relation les demandeurs d'emploi, et plus particulièrement les étudiants et jeunes actifs, avec des employeurs territoriaux.



Chasse aux œufs : 70 enfants ont répondu présent

► **Samedi 26 avril**

Grand soleil au programme de la chasse aux œufs organisé par le Comité d'Animation de Bassens. Les enfants habitants sur la Commune et ceux qui y sont scolarisés ont pu profiter de cet instant convivial. **En plus de faire le plein d'œufs en chocolat et de pâtes de fruit, ils ont pu s'amuser grâce aux stands de jeux proposés pour l'occasion par les bénévoles des amicales des écoles.**

La collecte de la Ligue contre le cancer

Les bénévoles bassinots de la Ligue contre le cancer de Savoie, très impliqués, ont permis de rapporter 4 831€ en 2024 grâce au porte-à-porte afin de mener des actions de lutte contre la maladie. Ils réalisent une nouvelle collecte jusqu'à octobre prochain. Merci pour l'accueil accordé à ces bénévoles dévoués. Les dons sont également possibles par chèque à l'adresse du Comité de Savoie ou par internet.

► **Ligue contre le cancer de Savoie**
278 rue Nicolas Parent
73000 CHAMBERY
Tél. 04 79 62 19 46 ou
cd73@ligue-cancer.net





Un nouveau projet d'orchestre à l'école

Après un premier essai réussi à l'école du Chef-lieu, qui a donné lieu à une restitution le 24 juin en présence des parents, les élèves de l'école de La Plaine vont pouvoir eux aussi bénéficier du projet pour les deux années à venir.

**Un projet artistique,
culturel et éducatif**



L'école de la Plaine bénéficiera à partir de la rentrée 2025 d'une classe orchestre à l'école (CE2-CM1), comme l'équipe municipale s'y était engagée. Ce projet s'inscrit dans un cadre national piloté par l'association Orchestre à l'École, qui gère les ressources à l'échelle nationale. **Pour les établissements qui l'accueillent, il s'agit de s'inscrire dans une dynamique artistique, culturelle, éducative, sociale et citoyenne. Il est basé sur l'enseignement, pendant le temps scolaire, de la pratique instrumentale collective aux enfants.**

La Mairie s'engage pour les écoles

La Commune financera la totalité du projet, soit 11590€ la première année et 11989€ la deuxième année, correspondant à la mise à disposition de quatre professeurs les mardis entre 15h et 16h et d'un professeur le jeudi entre 15h15 et 16h15. L'association Onde & Notes prendra en charge l'acquisition des instruments de musique avec l'aide de l'association Orchestre à l'école.

“ En tant qu'équipe municipale, il nous tient particulièrement à cœur de mettre tous les moyens nécessaires au bien-être des élèves. A Bassens, nous mettons la jeunesse au cœur de notre avenir. ”

Catherine Anxionnaz, Maire de Bassens

Appel à lecteurs bénévoles

Vous êtes intéressés et vous souhaitez vous engager pour une demi-heure de lecture hebdomadaire ?

Merci de contacter Magali Piellard par mail : mpiellard@fol73.fr



**Pôle
scolaire**



**Grand
Livettaz**



Budget

On fait le point !

De nombreux projets sont en cours à Bassens,
révélateurs du dynamisme et de l'attractivité de la commune.
Un développement que l'équipe municipale accompagne
pour préserver votre qualité de vie.

**Restez au courant des dernières infos
en consultant le site internet de Bassens
via l'accès rapide "Grand projets" ou en
scannant le QR code :**





Bassens, comme toutes les autres communes de l'agglomération, n'échappe pas à la problématique de circulation. Tout le monde est concerné et cela représente un sujet d'importance pour les élus, qui s'en sont emparés et on fait appel au cabinet spécialisé ARTER.

L'étude, réalisée en prenant en compte la circulation de toute l'agglomération en lien avec Grand Chambéry, a été faite et a permis d'identifier les points d'encombrement identification et de proposer plusieurs solutions et scénarios (sécurisation des voies, piste cyclable continue...).

Le cabinet ARTER sera présent sur les temps de concertation pour présenter les résultats de l'étude.

Pôles scolaire



Le conseil municipal rejette la première phase du projet

L'Avant-Projet Définitif de la première tranche des travaux (école maternelle et restauration scolaire) ayant été reçu fin mai, le sujet a été de nouveau soumis au conseil municipal du 17 juin, qui lui a été entièrement dédié. **Toutefois, après un vote à bulletins secrets, le projet a été rejeté par 14 voix contre 13.**

Malgré la décision du conseil, tous les éléments qui prouvent le bien-fondé du projet ont été transmis aux habitants, via le site de la Commune (explication sur le choix

de l'emplacement, avantages de la nouvelle construction, point sur le financement du projet dans sa globalité intégrant l'accueil des élémentaires au Chef-lieu).

Restant soucieux de la bonne compréhension de chacun, **des élus continueront de répondre aux questions des Bassinots au-delà des temps d'échanges organisés les 18, 20 et 21 juin derniers à la Ferme de Bressieux.**

► ***Vous pouvez retrouver la plaquette sur la nouvelle école maternelle et le restaurant scolaire pour tous sur bassens-savoie.fr/grands-projets***

Réhabilitation de l'école du Chef-lieu pour l'accueil des élémentaires

Pour anticiper au mieux la seconde phase – comprenant la rénovation ou la construction d'une école élémentaire, les élus ont rencontré les instituteurs au mois de mai pour évoquer la réhabilitation provisoire de l'école du Chef-lieu.

Les échanges ont permis à chacun de participer activement aux réflexions concernant les aménagements provisoires de l'école du Chef-lieu, qui permettront d'accueillir l'ensemble des élémentaires. Classes, cours de l'école, extérieurs : tous

les espaces seront optimisés pour pouvoir fournir aux élèves des conditions d'accueil et de pédagogie mieux adaptés. Des solutions seront également envisagées pour gérer au mieux les périodes de canicule.



► *Tout est prévu pour éviter d'intégrer des rénovations lourdes dans un contexte seulement transitoire. Une réflexion devra être engagée dès le début de la mandature suivante.*



Galion

Le permis de construire est désormais caduc



Le permis de construire accordé en 2018 a fait l'objet du recours d'un tiers, occasionnant un important retard du projet. À l'issue d'une procédure de plusieurs années devant les juridictions administratives (tribunal administratif et cour d'appel), le requérant initial a fini par se désister de son recours.

Après une longue période de suspension, le

permis de construire est toutefois devenu caduc, en l'absence de travaux significatifs engagés par le porteur du projet.

La caducité du permis a contraint ce dernier à présenter une demande de permis de démolir qui vient de faire l'objet d'un accord du Maire après instruction par les services compétents. La démolition pourrait débuter prochainement.

Les orientations budgétaires

La Commune prépare son avenir proche

Au cours de sa séance du 17 février 2025, le conseil municipal a approuvé le budget primitif 2025. Ce dernier a été complété par le budget supplémentaire approuvé le 20 mai 2025. Le budget s'élève ainsi à 12 617 017 € en dépenses et 13 194 632 € en recettes.

Dépenses



Fonctionnement
8 137 585 €

Investissement
4 479 432 €

Recettes



Fonctionnement
8 137 587 € (dont 3 169 000 €
de fiscalités et dotation de l'État)

Investissement
5 057 047 €

Les améliorations

La dette en capital au 31/12/2025 par habitant sera – pour une population de 5246 habitants de 364 € contre 451 € fin 2024. Elle est de 726 € pour les communes de la même strate.

- **Dépenses principales** : les charges de personnels, l'installation d'alarmes intrusion pour les quatre écoles de la commune, la modernisation du système de vidéosurveillance de la commune, la vidéosurveillance mobile pour la lutte contre les encombrants, les travaux pour la nouvelle école maternelle et le restaurant scolaire pour tous les élèves, l'installation du WIFI dans les écoles et le multi-accueil Calinours, les études du projet CHS et son portage financier, etc.

- **Les recettes sont issues principalement de la dotation et des subventions.**

- **Les économies** : budget sans nouvel emprunt. La Commune bénéficie d'un fonds de près d'un million d'euros qui sera utilisé pour le projet de nouvelle école maternelle et restaurant scolaire.

- **Taux inchangés depuis 2023 pour** : Taxe Foncier bâti : 39.75 %, Taxe Foncier non bâti : 90.91 %, Taxe d'Habitation supprimée sauf pour les résidences secondaires : 11.15 %.

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement :

- ▶ *Au produit de la fiscalité et aux diverses dotations*
- ▶ *Aux sommes encaissées pour les prestations fournies à la population (services périscolaires, etc.)*
- ▶ *Au produit des ventes.*

Les grandes orientations du budget 2025 :

- Stabilité des taux d'imposition après une hausse de la taxe foncière en 2023
- Maintien de la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en préservant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants
- Hausse modérée des tarifs municipaux
- Amélioration de la capacité de la Commune à assurer les investissements en lien avec ses projets de développement



À la découverte du verger

de Bassens

Créé à l'initiative de la municipalité, en lien avec les écoles de la Commune, **cet espace de détente est situé dans un endroit calme et agréable le long du chemin piétonnier qui relie le Chef-lieu à la Ferme de Bressieux.**

En février, les élèves de l'école de la Plaine et du Chef-lieu ont participé à la plantation de quelques arbres du verger, dans **une démarche pédagogique, qui se perpétuera d'année en année, permettant aux enfants d'étudier et apprécier le cycle complet des arbres au fil des saisons.**



Le verger est composé de 24 arbres, principalement fruitiers et quelques-uns ornementaux, accompagnés d'une signalétique et d'un parcours pédestre. Il est accessible à tous.

► *Les récoltes seront destinées à l'alimentation des élèves des écoles bassinotes.*

Remblai sur le terrain des Monts ancien site d'exploitation de l'herbier du Granier - Point sur la situation

La Commune a obtenu le rapport de l'expert en hydrogéologie, qu'elle avait chargé d'analyser la stabilité et le niveau de pollution du remblai. Selon ce compte-rendu, la stabilité n'est pas en cause et le sol comporte de faibles impuretés, sans danger, à quelques endroits.

Catherine Anxionnaz, Maire de Bassens, a décidé de mettre les fautifs devant leurs responsabilités.

Une plainte a été déposée, le remblai ayant été réalisé en infraction avec les codes de l'urbanisme et de l'environnement. Les services du préfet, via la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), ont été également saisis et ont établi un rapport à destination du Procureur de la République.

► *La Ville de Bassens est désormais en attente de la suite donnée à cette démarche judiciaire, sachant que la volonté du Maire est d'obtenir la remise à l'état initial du site dans le cadre de la condamnation des auteurs.*

**Le réseau de chaleur R3C
est désormais classé :
un pas vers un avenir
durable**



Les communes de Chambéry,
La Motte-Servolex, Cognin et

Bassens ont voté en 2024 le classement du réseau de chaleur urbain R3C. Ce statut impose le raccordement pour certains bâtiments dans les Zones de Développement Prioritaire, favorisant une énergie locale et durable à plus de 94 % issue d'énergies renouvelables et de récupération dès 2028.

Avec un investissement de 245 millions d'euros, R3C alimentera 43 700 équivalents logements en chauffage et eau chaude sanitaire d'ici 2030, tout en évitant 75 000 tonnes de CO2 par an. Le classement concerne les bâtiments neufs ou rénovés dépassant 100 kW de puissance thermique.

► *Pour découvrir les zones concernées et les critères de dérogation, rendez-vous sur le site internet www.chaleur-urbaine-r3c.com rubrique « Un réseau de chaleur durable ».*



**Une solution pour stocker
les eaux pluviales**

Un bassin de rétention d'eau à deux bacs sera réalisé avant la fin de l'année sur le terrain en contrebas de la Ferme de Bressieux. L'objectif sera de récupérer les eaux pluviales du secteur, acheminés par des canalisations ouvertes (cunettes) le long du verger, afin de les introduire dans les sols pour contribuer à la recharge des nappes phréatiques.

► *Le pourtour sera aménagé pour faciliter la maintenance et protégé par des barrières en bois pour empêcher l'accès des animaux. Un passage permettra de traverser les bassins d'un côté à l'autre.*

Nuisibles, protégeons-nous !

Frelon asiatique, moustique tigre,
chenilles processionnaires : pour agir
face aux nuisibles, adoptez les bons
réflexes. Retrouvez toutes les infos sur
bassens-savoie.fr/nuisibles/

**Adoptons les
bonnes pratiques,
pas le moustique !**





Rond-point d'accès à la VRU

Pour sécuriser au mieux tous les modes de déplacements doux, des travaux, sous maîtrise d'ouvrage de Grand Chambéry et subventionnés par le département, sont engagés sur le rond-point d'accès à la VRU **du 21 juin jusqu'à la fin du mois de septembre**. Des plateaux surélevés vont être installés avenues de Mérande de Bassens (en face de l'Amiral), s'ajoutant à ceux déjà présents aux entrées/sorties rue de Gonrat, VRU et impasse de l'avenue de Bassens. **L'objectif est de permettre aux piétons, cyclistes et trottinettes de faire le tour du rond-point en toute sécurité**. Il conservera la même dimension et seuls deux ou trois arbres malades ou gênant la visibilité seront retirés. De nouveaux arbres seront plantés dans les espaces verts pour végétaliser les abords.

► **À noter également l'ajout d'une séparation minérale (gabion) autour du giratoire pour protéger au mieux les piétons et cyclistes des voitures.**



Protection contre les crues du Nant Petchi

Après d'importants travaux déjà réalisés à l'aval du Nant Petchi, des aménagements sont menés, sous l'égide du CISALB - Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget, sur le tronçon du cône de déjection (relief qui se forme lorsqu'un cours d'eau débouche d'une zone à forte pente vers une zone à pente douce).

Ces interventions, réalisées dans le cadre du schéma directeur des aménagements nécessaires à la protection contre les inondations du bassin chambérien, seront finalisées à l'automne 2025.



Déplacement de l'arrêt de régulation de la ligne Synchro 3

À partir du mois de juillet, à l'initiative du service mobilité de Grand Chambéry, le point de régulation (permettant simplement de réguler le trafic du réseau Synchro – le bus ne prend pas de voyageurs à cet emplacement) sera déplacé entre le rond-point de l'avenue de Turin et l'entrée du nouveau rond-point de Carrefour-Galion au niveau de la rue de Bolliet. **Un nouvel emplacement sera créé à l'avenir pour libérer cet espace.**



Urbanisme

Point sur la livraison des programmes immobiliers

Chef-lieu

- **Arbor&sens** – Route de la Ferme – 154 logements – **Livraison en plusieurs phases. Certains logements sont déjà livrés. Reste des livraisons prévues sur 2025 et 2026.**
- **Le Belrose** – Rue Georges Lamarque – 18 logements – **Livraison en novembre 2025.**
- **L'échappée Belle** – Allée de la Basine – 18 logements – **Livraison en décembre 2025.**



Grand Terraillet

- **Les jardins d'Éléonore** – Rue du Peney – 46 logements – **Livraison fin septembre 2025.**

Les Monts

- **Les terrasses des Monts** – Chemin des Monts Dessus – 32 logements – **Livraison fin 2025.**

► *Dates prévisionnelles variables en fonction de l'avancée des travaux.*



La Médiathèque municipale de Bassens grandit avec sa commune

Gratuité, accueil des scolaires, animations culturelles et agrandissement à venir : la Médiathèque municipale affirme sa place centrale dans une ville en pleine évolution.

Avec l'accueil de tous les scolaires de Bassens, une fréquentation en constante augmentation et les nombreux retours positifs des administrés, louant la convivialité et le large éventail de documents et d'animations proposés, la Médiathèque municipale est devenue au fil des années une institution incontournable de Bassens.

Elle engage sa transformation pour mieux répondre aux besoins des habitants et accompagner l'évolution de la commune.



► *Dans un contexte de croissance démographique, elle adapte ses services, ses espaces et ses collections pour rester un lieu vivant, accessible et ouvert à tous.*

Cette évolution ne serait possible sans l'équipe de la Médiathèque. Une équipe engagée de trois agents qui peut compter sur l'aide essentielle de sept bénévoles. En lien avec la population, elle est la cheville ouvrière de cette dynamique. **C'est son engagement et sa créativité qui ont permis à la Médiathèque de Bassens d'avoir le rayonnement qu'elle a aujourd'hui.**

Un agrandissement pour la rentrée 2025

Cette évolution nécessite un agrandissement de 76 m² et une réorganisation de la surface et des collections. La Médiathèque pourra répondre ainsi, à la fois à la forte demande sur le secteur jeunesse, accueillir les scolaires dans les meilleures conditions, et être en conformité avec les préconisations nationales qui permettent à la Commune de prétendre à des subventions.

Des abonnements gratuits pour tous

Depuis octobre 2024, cette décision forte, portée par la municipalité, s'inscrit dans les recommandations du ministère de la Culture, afin de lever les freins à l'accès à la lecture et à la culture.



Des collections en constante évolution et des animations culturelles adaptées

L'extension de la Médiathèque municipale s'accompagne d'un plan progressif d'augmentation du budget dédié aux acquisitions. Cet effort sera lissé sur plusieurs années pour bénéficier des aides de Savoie Biblio tout en maîtrisant l'impact sur le budget général de la commune.

► *Tout au long de l'année, la Médiathèque propose une programmation d'animations culturelles gratuites, propre ou en lien avec la programmation culturelle de la Ferme de Bressieux.*

Une Médiathèque tournée vers l'avenir

Inscrite dans une dynamique nationale de modernisation de la lecture publique et en accord avec les orientations du ministère de la Culture, la Médiathèque de Bassens œuvre pour un accès équitable et élargi à la culture en s'adaptant aux besoins de son territoire.

Ce premier pas vers la Médiathèque de demain est un point de départ d'un projet à long terme dont l'aboutissement sera son intégration au sein d'un pôle culturel au cœur de la Livettaz. Consciente des enjeux futurs, l'équipe municipale est déterminée à accompagner la croissance de la Médiathèque, progressivement, au rythme des mouvements de la Commune, pour être en adéquation avec les attentes des Bassinots à chaque étape du projet.

► *Pour tout cela, la commune est accompagnée par les services de Savoie Biblio (Direction de la Lecture Publique) nous permettant de bénéficier des subventions du Conseil Savoie Mont Blanc.*

Quelques chiffres



Fréquentation de la médiathèque :
+ 40% d'abonnés en 5 ans

1270 personnes (adulte/enfant)
ont participé aux animations de la
médiathèque

19 classes de la commune, 456
élèves + enseignants et parents
accompagnateurs

Relais parents enfants : 71 enfants
+ assistant(es) maternel(le)s

Fonds documentaire :

> Bibliothèque municipale : 8743
documents dont 713 nouveautés

> Bibliothèque des loisirs : + de 2138
documents



Médiathèque

Horaires d'été, du 9 juillet au 2 août

- Mercredi : 9h-12h/14h-18h

- Jeudi et vendredi : 10h-12h

- Samedi : 9h-12h

Fermeture estivale du 6 août au 6 septembre. Réouverture au public le mercredi 10 septembre.

Pendant cette période les prêts longs sont autorisés (nombre illimité dont une nouveauté par carte).

Infos Mairie

Flexi, le nouveau Transport à la Demande de Synchro

Un nouveau nom pour de nouvelles fonctionnalités qui vous apportent plus de flexibilité et de liberté dans vos déplacements du quotidien. Encore une autre raison de ne plus prendre sa voiture !

► [+ d'infos sur *synchro.grandchambery.fr/flexi-transport-demande/*](https://www.grandchambery.fr/flexi-transport-demande/)

Rappel fin du réseau cuivre

La fermeture technique du réseau cuivre à Bassens sera effective le 31 janvier 2027. Toutes les prestations d'accès au réseau cuivre devront avoir été résiliées par chaque opérateur. **Les usagers, particuliers comme professionnels, devront migrer vers le réseau de fibre optique, ou selon le cas, vers une solution alternative, afin de conserver l'usage de leurs services.**

Tour de France Femmes

L'avenue de Turin sera fermée le samedi 2 août dans la journée. Une déviation sera mise en place.

Tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Le service de la police municipale se chargera alors de surveiller votre logement. **Des patrouilles seront organisées pour passer aux abords de votre domicile.** Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Nouvel adressage

Faisant suite au décret du 11 août 2022, les modalités concernant la mise à jour des informations relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des logements sont désormais clairement définies. Les Communes françaises doivent revoir et clarifier toutes leurs adresses pour se conformer à ces obligations légales dans le but de faciliter la vie des habitants.

Ces mesures permettent :

- Une plus grande rapidité d'intervention des services de secours.
- L'optimisation des livraisons (courriers et colis).
- L'efficacité des services à domicile (aide à la personne, ramassage des déchets...).
- Un meilleur repérage sur les GPS pour se déplacer facilement.
- Une meilleure gestion des listes électorales et du recensement.
- Le bon déploiement de la fibre.

Chaque personne concernée sera avertie par courrier et bénéficiera gratuitement des démarches de changement d'adresse pendant un mois à réception du courrier officiel.



Rappel du bien vivre ensemble aux beaux jours

La Commune rappelle que les nuisances sonores, le non-respect des règles concernant la plantation et la taille des haies, le brûlage des déchets verts et le dépôt de déchets sauvages sont interdits par la loi et passibles d'amendes.

► *d'infos sur le site internet de la Mairie : www.bassens-savoie.fr/rappel-du-bien-vivre-ensemble-aux-beaux-jours/*

Ateliers numériques

Grand Chambéry vous propose des ateliers avec un conseiller numérique pour vous aider à mieux vivre le numérique.

► *d'infos sur le site internet de la Mairie.*

Séniors

Prévention Canicule

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) assure la coordination du plan canicule.

Un registre nominatif recense les personnes fragiles susceptibles d'être incommodées (+ de 65 ans, personnes isolées, adultes en situation de handicap résidant à leur domicile).

► *N'hésitez pas à vous manifester à l'accueil de la Mairie pour vous inscrire ou inscrire un proche !*

Colis de Noël

À la Ferme de Bressieux, des colis de Noël seront distribués aux + de 75 ans. Remise à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

► *Du 15 au 18 décembre. Un goûter sera proposé le jeudi 18 décembre.*

Cinéma Sénior

Reprise en octobre.

► *Plus d'infos sur les dates à la rentrée auprès de la Mairie au 04 79 70 47 17.*

Randonnée automnale

Organisée pour les retraités avec le concours de l'association Nature et Sentiers.

Rendez-vous le mardi 7 octobre sur le parvis de la Ferme de Bressieux.

► *Vous êtes nouvel arrivant ou nouvellement retraité, contactez l'accueil de la mairie pour vous inscrire !*

Les après-midi du CCAS

Rendez-vous tous les jeudis de 14h à 17h, salle Sainte Thérèse.

Moments conviviaux et créatifs. Venez partager vos savoirs et vos idées (couture, tricot, arts créatifs, lecture...)

Atelier équilibre

Animé par Activ'athlon - Tous les lundis (hors vacances scolaires) à l'espace Colombe de 14h30 à 16h30.

Différents cycles sur l'entretien musculaire, la souplesse, à partir d'activités dansées, de coordination, de motricité, mémoire, réflexion et jeux collectifs.

► *Infos et réservation : 07 60 92 31 76*

Yoga sur chaise

Activité encadrée par Activ'athlon. Le vendredi matin de 10h30 à 11h30 à la salle Sainte Thérèse.

► *Infos et réservation : 07 60 92 31 76*



Groupe d'élus de la minorité

Lors de la séance du conseil municipal, mardi 17 juin dernier, l'avant projet définitif concernant le pôle scolaire n'a pas obtenu un vote favorable des élus (14 voix contre et 13 voix pour). Ce projet auquel nous nous sommes toujours fermement opposé est donc **stoppé**.

Nous tenons à saluer le courage et la lucidité des élus qui par leurs votes ont contribué à ce résultat, ainsi que les nombreux citoyens et collectifs pour leurs actions en amont, et pour leur forte participation à cette séance importante pour l'avenir de notre commune (plus de 100 personnes présentes).

Les prochains élus devront se saisir prioritairement de ce dossier, car la nécessité en termes de bâtiments scolaires ne fait pas débat, compte tenu de la vétusté de nos équipements actuels.

Les pistes alternatives à ce projet devront être mises à l'étude, en s'appuyant sur des démarches de concertation et d'information de la population, qui ont été cruellement absentes durant tout ce mandat. Le confort des enfants, la proximité, l'aspect environnemental, et bien sûr les coûts pour la commune devront être les piliers prioritaires de la réflexion.

Cette période pré-estivale correspond pour les nombreuses associations de Bassens à une fin de saison d'activités et pour certaines à l'aboutissement de leurs projets. Nous tenons, à cette occasion, saluer tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre ces associations ; ces dernières contribuent à l'attractivité et à l'animation de notre commune, mais aussi au mieux vivre ensemble. Une mention particulière pour le CAB (Comité d'Animation de Bassens) qui a fêté ses 30 ans cette année.

Une réunion d'information/concertation concernant le projet Grand Livettaz est programmée pour l'automne. Ne manquez pas cette rencontre.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été, et vous donnons rendez-vous à la rentrée. Notre groupe aura toujours à coeur de vous écouter pour nourrir nos réflexions et interventions.

À l'issue de chaque conseil municipal nous précisons nos positions sur notre page Facebook <https://facebook.com/GroupeMinoritaireDuConseilMunicipal/>

Contact par mail à l'adresse : avecvouspourbassens@gmail.com

Les élus « Avec vous pour Bassens » : Jean-Pierre BUET, Christine RIGOLETTI, Rose-Marie CECCON, Jean-Louis MARCELLIN, Lynda THOUARD, Christine VALLEZ.

Groupe d'élus de la majorité

L'évolution culturelle de Bassens : accompagner le dynamisme de notre commune

Ces dernières années, notre commune de Bassens a vu s'épanouir une vie culturelle vivante, plurielle et en constante évolution. Avec l'augmentation de la population, nous avons à cœur de garantir à toutes et à tous un accès à la culture de proximité.

C'est dans ce projet que s'inscrit l'agrandissement de notre médiathèque municipale, lieu de rencontre, d'apprentissage, de savoir et de découvertes pour toutes les générations. Ce nouvel aménagement anticipe les besoins de demain. Il permet d'élargir notre offre culturelle, de renforcer nos collections et de poursuivre l'accueil de tous les scolaires de Bassens.

Parallèlement, le site historique du CHS, La Livettaz, accueillera dès la rentrée, dans le bâtiment Cerise, l'école de musique Onde&Notes et l'école de dessin Bassens Art'studio.

Initialement installées au château de Bressieux, propriété du CHS, ces deux associations doivent libérer les lieux dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension partielle du CHS.

Cette nouvelle installation marque une étape forte. Elle permettra à Onde&Notes d'insuffler une nouvelle énergie créative et éducative. La mutualisation des espaces permettra de proposer de nouvelles pratiques et d'accueillir deux nouvelles associations, une chorale et un orchestre, qui viennent d'arriver sur la commune. Ces rapprochements favoriseront de nouvelles synergies entre disciplines artistiques et augmentera la capacité d'accueil des pratiquants.

Enfin, grâce au rayonnement de la Ferme de Bressieux et de ses associations culturelles partenaires, la programmation des saisons à venir restera toujours aussi variée, qualitative et enrichissante pour l'ensemble des publics.

Bassens choisit de renforcer son identité et son ouverture en valorisant les talents locaux, en favorisant les rencontres et en cultivant le goût de la découverte. Nous croyons que la culture n'est pas un supplément d'âme, mais un moteur de vitalité, d'émancipation et d'espoir.

A Bassens, nous voulons que la culture demeure un pilier du bien-vivre ensemble et du rayonnement de notre commune.

Poursuivons ensemble cette dynamique. À Bassens, la culture se vit, se partage et se construit au quotidien.

Pour la majorité municipale : Catherine ANXIONNAZ, Patricia BACON, Dominique BELLANGER, Jean CALLÉ, Sophie CHANTEAU, Franck DAIM, Marie-Françoise FOURNIER, Kevin FRANZON, Pierre GAJA, Martine GOUBET-ETELLIN, Marc KARAOGLANIAN, Martine LAMBERT, Marie-Charlotte MAINGUY, Anne MANIPOUD, Peppina PIENNE, Alain PORTIER, Marie-Dominique ROOSE, Alain THIEFFENAT, Richard VOUAUX.



Septembre

Samedi 6 septembre

9h30 > 13h30
La fête des assos
Ecole de la Plaine

Vendredi 12 septembre

16h30 > 19h30
Collecte de sang
Espace Colombe

Du 17 septembre au 5 octobre

Exposition peinture
"Ce que le ciel ne dit pas"
Alexandre Lichtblau
Ferme de Bressieux

Dimanche 21 septembre

Parcours en trois temps : 14h, 15h30 et 16h30
Journées Européennes du Patrimoine
Visite artistique par des danseurs
Ferme de Bressieux

Octobre

Dimanche 5 octobre

Moules-frites du CAB
Espace Colombe

Samedi 11 octobre / 9h

Duathlon des amazones
Espace Colombe

Dimanche 12 octobre / 9h > 18h

Puces des couturières
Espace Colombe

Mardi 14 octobre / 19h30

Conférence
"Les soirées du mardi"
Ferme de Bressieux

Dimanche 19 octobre / 9h > 17h

Modélisme ferroviaire
Bourse d'échange
Espace Colombe

Mercredi 29 octobre

Atelier numérique "Robot"
parent/enfant
Médiathèque

Novembre

Samedi 8 novembre

16h30 > 19h30
Loto du Val de Leyse Handball
Espace Colombe

Mardi 11 novembre

Cérémonie commémorative
Place du Souvenir

Du 14 au 16 novembre

Bourse aux skis
Espace Colombe

Dimanche 23 novembre

14h30 > 19h
Thé dansant des cheminots
Espace Colombe

Samedi 29 novembre

Couscous solidaire
Espace Colombe

Décembre

Dimanche 14 décembre

Concert de Noël
Église Sainte-Thérèse

Mardi 16 décembre / 19h30

Conférence
"Les soirées du mardi"
Ferme de Bressieux

Samedi 20 décembre

Concert Onde & Notes
Espace Colombe

Tout au long du semestre à la Médiathèque

Les jeudis 16/10, 20/11, 11/12
15h45 > 17h45

Les samedis 18/10, 22/11, 13/12

9h30 > 11h30
Atelier d'écriture

Les mardis 30/09, 14/10, 04/11, 18/11, 02/12, 16/12
11h30 > 12h30

Comité de lecture

Infos paroisses

Paroisse Croix du Nivolet

04 79 85 80 32
saintalbanleysse.paroisse73.fr

Paroisse Sainte Trinité

04 79 85 70 41
Maison paroissiale
trinitechambery.paroisse73.fr

Retrouvez
le détail des manifestations
sur le site de la mairie
bassens-savoie.fr